

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2006 - 3

Date : 30/03/2006	Objet : Document d'objectifs du site « <u>LES SORGUES ET L'AUZON</u> » (N° FR 93 01578) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	--	---------------------

Le CSRPN réuni le 30 mars 2006, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux, objectifs, mesures de gestion) du site cité en objet ; présenté par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, opérateur du site.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN « Zones humides / Corridors fluviaux » du 07/03/2006 qui a fait l'objet d'un compte rendu distribué en séance. Son contenu est exposé aux membres du CSRPN par M. BARBERO, co-rapporteur scientifique. M. GUIDICELLI, co-rapporteur, a rédigé un rapport sur le contenu de ce DOCOB et sur l'intérêt de ce site dont les principaux points sont exposés aux membres du CSRPN.

Le Conseil prend acte de ces informations. Une observation est émise concernant la problématique des espèces végétales invasives. La lutte doit être menée dès leur apparition compte tenu de leur forte dynamique d'expansion.

Avis N° 2006-3 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées par le groupe de travail du 07/03/06 complétées des remarques précédentes, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les membres du conseil mandatent messieurs GUIDICELLI et BARBERO pour valider le document final avec l'appui de la DDAF pour la vérification des mesures de gestion.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé